

Époux ou Père

Prénoms Julien, Patrice, Sylvain
 Nom ROUSSEL
 Né le 15 juillet 1984
 à Villecresnes (Val-de-Marne) heures
 de (1) Patrice, Denis ROUSSEL
 et de (2) Sylvie, Marie-Jeanne CHAMPIGNY

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (3)

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
 Scrau (3)

Épouse ou Mère

Prénoms Fatoumet
 Nom THIAM
 Née le 11 mars 1987
 à Niamey (Niger) heures
 de (1) Abdouhame THIAM
 et de (2) Aissatou Billy Baldé

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (3)

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
 Scrau (3)

Mariage célébré à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne)

le 17/09/2011

à 16 heures

Les futurs époux ont déclaré (4)

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

18

le 17 septembre 2011

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
 Scrau



(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le _____ par maître _____ notaire à _____ ».

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

12

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 847

Le 31 juillet 2012

à 16 heures 50

est né(e) ⁽¹⁾

Alexandre, Abdourahim, Patrice

ROUSSEL
suivant déclaration conjointe du 31
juillet 2012

du sexe masculin

reconnu(e) ⁽²⁾ à la naissance

par ⁽³⁾ le père

Délivré conforme aux registres, le 1er août 2012

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

par délégation

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance - compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suite de déclaration conjointe du... (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».

⁽²⁾ Préciser s'il y a lieu la date et lieu de la ou des reconnaissances.

⁽³⁾ Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

⁽⁴⁾ Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

13

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 737
Le 22 juillet 2015
à 16 heures 54
est né(e) ⁽¹⁾ Noémie Assolou Syvère
Rousset

du sexe féminin
reconnu(e) ⁽²⁾ à Quincy-Sud
Sénard (Essonne)

par ⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le 23 juillet 2015
Mentions marginales ⁽⁴⁾



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sénard

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : complétez, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 505
Le 15 juillet 2021
à 15 heures 26
est né(e) ⁽¹⁾ Arthur Alpha Julien
Rousset
suivant déclaration conjointe
du 31 juillet 2012

du sexe masculin à Quincy-Sud
Sénard (Essonne)
reconnu(e) ⁽²⁾

par ⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le 16 juillet 2021
Mentions marginales ⁽⁴⁾



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sénard

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : complétez, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.